



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2022

DIRECTION DES FINANCES

OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2022 – DECISION MODIFICATIVE N° 1

6

DELIBERATION APPROUVEE PAR	36 VOIX POUR	Voix contre	A l'unanimité
	3 ABSTENTIONS (Mme MARTIN, M MASSIAUX, M LOYER)	Non-participation au vote	

Annexe : Maquette budgétaire

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-six septembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Madame le Maire, le vingt septembre deux mille vingt-deux, s'est assemblé sous la présidence de Mme BERNO DOS SANTOS, Maire,

PRESENTS :

Mme BERNO DOS SANTOS, Mme CONTE, M MONNIER, Mme SMAANI, M MEUNIER, Mme GRIMAUD, M NICOT, Mme HUBERT, Mme EMONET-VILLAIN, M ROGER, Mme TAFAT, M DOMPEYRE, Mme DEBUISSER, Mme BELVAUDE, M GEFFRAY, Mme KOFFI, Mme OGGAD, M LEFRANC, M JOUSSEN, Mme MESSMER, M DREUX, M DJEYARAMANE, M MOULINET, Mme GUILLEMET, M LARTIGAU, Mme BARRE, Mme LEPERT, M PLOUZE-MONVILLE, M DUCHESNE, M LUCEAU, M SEITHER, Mme MARTIN, M MASSIAUX, M LOYER

ABSENTS EXCUSES :

M DE JESUS PEDRO, M PROST, M POCHAT, Mme GRAPPE, Mme ALLOUCHE

POUVOIRS :

M DE JESUS PEDRO à M MONNIER

M PROST à Mme CONTE

M POCHAT à Mme SMAANI

Mme GRAPPE à Mme GRIMAUD

Mme ALLOUCHE à Mme TAFAT

SECRETAIRE :

M MONNIER

Les Membres présents forment la majorité des Membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL DE MADAME KARINE CONTE

Madame le Maire rappelle aux membres de l'assemblée délibérante que le budget primitif de l'exercice 2022 a été adopté par délibération n° 15 du Conseil municipal du 14 mars 2022.

Document unique et annuel, le budget peut faire l'objet de modification en cours d'année, au moyen de l'adoption de décisions modificatives. Ces dernières ont pour objet de prévoir et d'autoriser les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales.

Ainsi et à ce jour, il se révèle nécessaire de procéder à l'ajustement de certaines prévisions de recettes et de dépenses du budget principal, afin de prendre en compte certaines informations et modifications telles que :

- Pour les recettes de fonctionnement :
 - o La prise en compte des notifications de recettes fiscales et de dotations, pour quelques milliers d'euros supplémentaires ;
 - o Des subventions complémentaires à destination de la cité éducative, pour 56,5 k € et de la médiathèque/ludothèque, pour 34 k € ;
 - o L'intégration du versement de dividendes de la Société d'économie mixte pour l'attractivité de Poissy, pour la somme de 225 k € ;
 - o Des opérations d'ordre, pour environ 400 k €.

- Pour les dépenses de fonctionnement :
 - o L'anticipation d'une hausse des charges courantes, par le biais du coût des fluides pour la collectivité, qui correspond à une hausse des frais de carburant de 60 k € et pour l'électricité et le gaz de 650 k € ;
 - o La réévaluation de versements selon les notifications reçues pour le produit des amendes de police, pour 129 k € et des fonds de péréquation, en baisse de 57 k € ;
 - o La prise en charge de dépenses exceptionnelles pour 161 k €, correspondant en majorité à des régularisations 2021 et la diminution du virement à l'investissement pour 503 k €.

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 740 077 €.

- Pour les recettes d'investissement :
 - o La prévision d'un report de plusieurs cessions sur 2023, qui représente 2 412 k € en moins sur le budget 2022 ;
 - o Des subventions nouvelles, pour le financement de matériel de vidéo protection et de cyber sécurité, pour 122 k € ;
 - o La diminution du virement provenant de la section de fonctionnement et une opération d'ordre de 1 080 k €, correspondant à une écriture budgétaire liée à une acquisition à l'euro symbolique. Cette opération d'ordre est équilibrée avec la même somme en recette.

- Pour les dépenses d'investissement :
 - o L'ajustement des crédits entre trois autorisations de programmes, entièrement équilibré et ne donnant lieu qu'à des opérations en plus et en moins selon les chapitres budgétaires votés ;
 - o L'apurement du compte 1069, pour une dépense supplémentaire de sept euros ;
 - o Pour les opérations foncières, le report sur 2023 d'une acquisition pour 150 k € ;
 - o Des opérations d'ordre pour 1 490 k € dont 1 080 k € lié à l'acquisition à l'euro symbolique.

Le budget d'investissement est en déséquilibre de 3 051 533,52 €.

Néanmoins, cette situation est normale, puisque le budget d'investissement de la ville a été voté en suréquilibre de treize millions d'euros. En conséquence, ce dernier va diminuer pour être porté à un peu plus de dix millions d'euros. Pour rappel, cette somme représente les réserves de la ville pour financer les projets d'avenir du plan pluriannuel d'investissement.

Ce déséquilibre est provisoire et le budget de la collectivité devrait revenir à l'équilibre ces prochaines années.

La décision modificative n° 1 fait apparaître les mouvements budgétaires suivants :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	1 338 237,52	740 077,00
Recettes	- 1 713 296,00	740 077,00
Solde	- 3 051 533,52	0,00

Aussi, il est proposé aux membres de l'Assemblée délibérante d'adopter la décision modificative n° 1 au budget principal.

- :: - :: - ::

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 1611-1 et suivants, L. 2121-29 et L. 2311-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 et ses mises à jour successives,

Vu la délibération n° 15 du 14 mars 2022 adoptant le budget primitif pour l'exercice 2022,

Vu l'avis de la Commission des Finances,

Considérant que le budget primitif peut être modifié en cours d'année par des décisions modificatives afin de prendre en compte les modifications qui se révèlent nécessaires en cours d'exercice,

Considérant la décision modificative n° 1, proposée par Madame le Maire, s'élevant en mouvements budgétaires :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	1 338 237,52	740 077,00
Recettes	- 1 713 296,00	740 077,00
Solde	- 3 051 533,52	0,00

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1^{er} :

D'adopter la décision modificative n° 1 au budget principal de l'exercice 2022.

Article 2 :

De donner pouvoirs à Madame le Maire pour exécuter la présente délibération.

**Le Maire,
Vice-Présidente de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine et Oise,
Conseillère régionale d'Île-de-France,**



Sandrine BERNO DOS SANTOS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - VILLE DE
POISSY (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21780498800012

POSTE COMPTABLE : POISSY

M. 14

Décision modificative 1 (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL VILLE (4)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	31
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	32
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	
D2 - Arrêté et signatures	

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2022

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20220926-CM_20220926_06-DE
Date de réception préfecture : 28/09/2022

Code INSEE 78498	VILLE DE POISSY BUDGET PRINCIPAL VILLE	DM 2022
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	37683
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	320
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE URBAINE GRAND PARIS SEINE ET OISE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
38341141.00	68277267.00	1796.62	1282.87

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1589.12	1380.00
2	Produit des impositions directes/population	633.71	625.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1663.55	1515.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	602.67	324.00
5	Encours de dette/population	721.44	1036.00
6	DGF/population	28.39	199.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	59.30	59.57
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	99.81	98.02
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	36.23	21.39
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	43.37	68.38

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Accusé de réception en préfecture
 078-217804988-20220926-CM_20220926_06-DE
 Date de réception préfecture : 28/09/2022

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	14 798 028,21	0,00	842 606,00	842 606,00	15 640 634,21
012	Charges de personnel, frais assimilés	34 800 000,00	0,00	0,00	0,00	34 800 000,00
014	Atténuations de produits	519 854,00	0,00	72 382,00	72 382,00	592 236,00
65	Autres charges de gestion courante	6 620 096,00	0,00	167 394,00	167 394,00	6 787 490,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		56 737 978,21	0,00	1 082 382,00	1 082 382,00	57 820 360,21
66	Charges financières	902 456,59	0,00	0,00	0,00	902 456,59
67	Charges exceptionnelles	999 660,00	0,00	160 992,00	160 992,00	1 160 652,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		58 640 094,80	0,00	1 243 374,00	1 243 374,00	59 883 468,80
023	Virement à la section d'investissement (5)	17 560 745,14		-503 297,00	-503 297,00	17 057 448,14
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	3 522 071,32		0,00	0,00	3 522 071,32
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		21 082 816,46		-503 297,00	-503 297,00	20 579 519,46
TOTAL		79 722 911,26	0,00	740 077,00	740 077,00	80 462 988,26

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=		
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		80 462 988,26

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	418 600,00	0,00	0,00	0,00	418 600,00
70	Produits services, domaine et ventes div	4 363 995,00	0,00	0,00	0,00	4 363 995,00
73	Impôts et taxes	46 955 772,14	0,00	-26 146,00	-26 146,00	46 929 626,14
74	Dotations et participations	10 451 272,00	0,00	119 355,00	119 355,00	10 570 627,00
75	Autres produits de gestion courante	1 244 630,81	0,00	12 000,00	12 000,00	1 256 630,81
Total des recettes de gestion courante		63 434 269,95	0,00	105 209,00	105 209,00	63 539 478,95
76	Produits financiers	4 400,00	0,00	225 137,65	225 137,65	229 537,65
77	Produits exceptionnels	280 000,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		63 718 669,95	0,00	330 346,65	330 346,65	64 049 016,60
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 218 891,00		409 730,35	409 730,35	1 628 621,35
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 218 891,00		409 730,35	409 730,35	1 628 621,35
TOTAL		64 937 560,95	0,00	740 077,00	740 077,00	65 677 637,95

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	14 785 350,31
=		
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		80 462 988,26

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	18 950 898,11
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
 (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
 (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Accusé de réception en préfecture
 078-217804988-20220926-CM_20220926_06-DE
 Date de réception préfecture : 28/09/2022

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2022

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20220926-CM_20220926_06-DE
Date de réception préfecture : 28/09/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 488 370,37	0,00	-1 954 104,41	-1 954 104,41	1 534 265,96
204	Subventions d'équipement versées	5 695 505,80	0,00	0,00	0,00	5 695 505,80
21	Immobilisations corporelles	9 757 362,87	0,00	-151 499,00	-151 499,00	9 605 863,87
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 268 619,69	0,00	1 954 104,41	1 954 104,41	8 222 724,10
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	25 209 858,73	0,00	-151 499,00	-151 499,00	25 058 359,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	0,00	7,17	7,17	30 007,17
13	Subventions d'investissement	2 137 500,00	0,00	0,00	0,00	2 137 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 798 789,97	0,00	0,00	0,00	2 798 789,97
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	150 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	5 116 289,97	0,00	7,17	7,17	5 116 297,14
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	497 899,00	0,00	0,00	0,00	497 899,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	30 824 047,70	0,00	-151 491,83	-151 491,83	30 672 555,87
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 218 891,00	0,00	409 730,35	409 730,35	1 628 621,35
041	Opérations patrimoniales (4)	6 188 217,27	0,00	1 079 999,00	1 079 999,00	7 268 216,27
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	7 407 108,27	0,00	1 489 729,35	1 489 729,35	8 896 837,62
	TOTAL	38 231 155,97	0,00	1 338 237,52	1 338 237,52	39 569 393,49

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	39 569 393,49
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	8 418 810,69	0,00	122 427,00	122 427,00	8 541 237,69
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	8 418 810,69	0,00	122 427,00	122 427,00	8 541 237,69
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 860 556,11	0,00	0,00	0,00	1 860 556,11
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 530 000,00	0,00	0,00	0,00	1 530 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 940 225,00	0,00	-2 412 425,00	-2 412 425,00	2 527 800,00
	Total des recettes financières	8 340 781,11	0,00	-2 412 425,00	-2 412 425,00	5 928 356,11
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	497 899,00	0,00	0,00	0,00	497 899,00
	Total des recettes réelles d'investissement	17 257 490,80	0,00	-2 289 998,00	-2 289 998,00	14 967 492,80
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	17 560 745,14	0,00	-503 297,00	-503 297,00	17 057 448,14
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 522 071,32	0,00	0,00	0,00	3 522 071,32

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20220926-CM_20220926_76-3E
Date de réception préfecture : 28/09/2022

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2022

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	6 188 217,27		1 079 999,00	1 079 999,00	7 268 216,27
Total des recettes d'ordre d'investissement		27 271 033,73		576 702,00	576 702,00	27 847 735,73
TOTAL		44 528 524,53	0,00	-1 713 296,00	-1 713 296,00	42 815 228,53

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	4 060 501,92
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	46 875 730,45
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	18 950 898,11
--	----------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	842 606,00		842 606,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	72 382,00		72 382,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	167 394,00		167 394,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	160 992,00	0,00	160 992,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		-503 297,00	-503 297,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 243 374,00	-503 297,00	740 077,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	740 077,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	7,17	0,00	7,17
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		409 730,35	409 730,35
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	-1 954 104,41	0,00	-1 954 104,41
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	-151 499,00	1 079 999,00	928 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 954 104,41	0,00	1 954 104,41
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		-151 491,83	1 489 729,35	1 338 237,52

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 338 237,52
---	---------------------

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2022

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20220926-CM_20220926_06-DE
Date de réception préfecture : 28/09/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	-26 146,00		-26 146,00
74	Dotations et participations	119 355,00		119 355,00
75	Autres produits de gestion courante	12 000,00	0,00	12 000,00
76	Produits financiers	225 137,65	0,00	225 137,65
77	Produits exceptionnels	0,00	409 730,35	409 730,35
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		330 346,65	409 730,35	740 077,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	740 077,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	122 427,00	1 079 999,00	1 202 426,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		-503 297,00	-503 297,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-2 412 425,00		-2 412 425,00
Recettes d'investissement – Total		-2 289 998,00	576 702,00	-1 713 296,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-1 713 296,00
---	----------------------

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20220926-CM_20220926_06-DE
Date de réception préfecture : 28/09/2022

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	14 798 028,21	842 606,00	842 606,00
6042	Achats prestat* services (hors terrains)	88 232,89	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	310 108,92	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	1 471 000,00	650 000,00	650 000,00
60621	Combustibles	29 013,39	0,00	0,00
60622	Carburants	180 585,72	60 000,00	60 000,00
60623	Alimentation	132 216,42	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	39 430,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	103 260,86	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	136 578,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	616 991,29	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	10 946,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	71 351,05	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	109 628,39	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	64 837,80	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	232 930,15	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	400 682,77	-27 900,00	-27 900,00
611	Contrats de prestations de services	3 513 604,09	300 000,00	300 000,00
6132	Locations immobilières	234 560,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	209 331,89	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	191 265,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	93 193,16	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	423 173,18	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	15 075,92	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	58 086,71	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	45 676,85	0,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	26 500,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	109 436,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	92 518,28	0,00	0,00
6156	Maintenance	1 280 607,20	0,00	0,00
6161	Multirisques	157 527,10	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	8 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	-3 157,20	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	69 365,34	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	170 686,43	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	113 367,13	0,00	0,00
6226	Honoraires	161 369,15	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	25 218,80	0,00	0,00
6228	Divers	510 600,87	-139 494,00	-139 494,00
6231	Annonces et insertions	128 446,97	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	24 423,38	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	130 827,00	0,00	0,00
6238	Divers	27 462,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	172 985,50	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	27 140,80	0,00	0,00
6256	Missions	1 500,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	27 584,94	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	114 600,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	188 900,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	10 100,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	34 213,21	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	-10 258,20	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 453 000,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	621 113,69	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	231 228,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	76 472,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	6 000,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	16 980,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	11 509,37	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	34 800 000,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	495 318,77	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	382 592,98	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	95 131,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	296 525,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	12 560 430,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	827 228,25	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	4 022 733,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	6 386 932,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	19 885,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20220926-CM_20220926_0600E
Date de réception en préfecture : 28/09/2022

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64171	Apprentis - rémunérations	227 488,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 696 346,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	4 546 789,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	230 798,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	191 297,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	5 687,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	39 293,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	155 105,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	620 421,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	519 854,00	72 382,00	72 382,00
7391178	Autres restituat° dégrèvt contrib. direct	40 000,00	0,00	0,00
739118	Autres reversements de fiscalité	0,00	129 163,00	129 163,00
739222	Fonds solidar. com. région Ile-de-France	384 000,00	-29 773,00	-29 773,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	95 000,00	-27 008,00	-27 008,00
73928	Autres préél. pour revers. de fiscalité	854,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 620 096,00	167 394,00	167 394,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	36 072,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	295 000,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	2 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	24 000,00	0,00	0,00
6535	Formation	17 600,00	0,00	0,00
6536	Frais de représentation du maire	10 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	28 128,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	19 094,00	0,00	0,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	46 906,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	177 349,52	167 394,00	167 394,00
657362	Subv. fonct. CCAS	2 033 000,00	0,00	0,00
65737	Autres établissements publics locaux	2 112 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	1 793 946,48	0,00	0,00
65888	Autres	25 000,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		56 737 978,21	1 082 382,00	1 082 382,00
66	Charges financières (b)	902 456,59	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	981 509,62	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-79 053,03	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	999 660,00	160 992,00	160 992,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	10 000,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	138 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	195 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	79 959,00	120 992,00	120 992,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	138 660,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	438 041,00	40 000,00	40 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		58 640 094,80	1 243 374,00	1 243 374,00
023	Virement à la section d'investissement	17 560 745,14	-503 297,00	-503 297,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	3 522 071,32	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	3 522 071,32	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		21 082 816,46	-503 297,00	-503 297,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		21 082 816,46	-503 297,00	-503 297,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		79 722 911,26	740 077,00	740 077,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	740 077,00
---	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	734 000,00	réception en préfecture 07/09/2022 réception préfecture : 28/09/2022
--------------------------------	------------	--

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2022

Montant des ICNE de l'exercice N-1	813 221,72
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-79 053,03

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20220926-CM_20220926_06-DE
Date de réception préfecture : 28/09/2022

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	418 600,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	389 000,00	0,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	29 600,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	4 363 995,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	220 000,00	0,00	0,00
70383	Redevance de stationnement	800 000,00	0,00	0,00
70384	Forfait de post-stationnement	115 000,00	0,00	0,00
704	Travaux	25 000,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	79 000,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	66 000,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	33 000,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	840 000,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	2 042 000,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	88 232,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	763,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	15 000,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	40 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	46 955 772,14	-26 146,00	-26 146,00
73111	Impôts directs locaux	24 682 000,00	-26 146,00	-26 146,00
73211	Attribution de compensation	13 725 931,14	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	63 000,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	5 842 841,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	15 000,00	0,00	0,00
7338	Autres taxes	76 000,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	544 000,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	7 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	2 000 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	10 451 272,00	119 355,00	119 355,00
7411	Dotation forfaitaire	851 000,00	-21 537,00	-21 537,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	612 000,00	-6 426,00	-6 426,00
744	FCTVA	20 000,00	0,00	0,00
745	Dotation spéciale instituteurs	5 000,00	0,00	0,00
7461	DGD	36 190,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	238 000,00	90 721,00	90 721,00
7472	Participat° Régions	10 000,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	34 410,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	17 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	2 658 020,00	0,00	0,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	3 015 747,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2 905 000,00	56 597,00	56 597,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	48 905,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 244 630,81	12 000,00	12 000,00
752	Revenus des immeubles	429 926,00	12 000,00	12 000,00
7551	Excédent des BA administratifs	359 689,81	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	455 015,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		63 434 269,95	105 209,00	105 209,00
(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013				
76	Produits financiers (b)	4 400,00	225 137,65	225 137,65
7688	Autres	4 400,00	225 137,65	225 137,65
77	Produits exceptionnels (c)	280 000,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	200 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	80 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		63 718 669,95	330 346,65	330 346,65
= a + b + c + d				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 218 891,00	409 730,35	409 730,35
722	Immobilisations corporelles	400 000,00	0,00	0,00
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	793 421,00	322 230,35	322 230,35
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 470,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	87 500,00	87 500,00
7815	Rep. prov. charges fonctionn courant	24 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 218 891,00	409 730,35	409 730,35
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		64 937 560,95	740 077,00	740 077,00
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20220926-CM_20220926_06-DE
Date de réception préfecture : 28/09/2022

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00
				+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			740 077,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	3 488 370,37	-1 954 104,41	-1 954 104,41
2031	Frais d'études	3 115 762,00	-1 954 104,41	-1 954 104,41
2051	Concessions, droits similaires	372 608,37	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	5 695 505,80	0,00	0,00
204112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	193 000,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	90 000,00	0,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	1 699 252,78	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	2 005 000,00	0,00	0,00
2046	Attrib. de compensation d'investissement	1 708 253,02	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	9 757 362,87	-151 499,00	-151 499,00
2111	Terrains nus	14 500,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	438 874,64	1,00	1,00
2116	Cimetières	160 477,24	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 793 970,88	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	47 259,60	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	42 655,12	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	1 150,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	3 344 013,08	0,00	0,00
2138	Autres constructions	1 458 372,04	-151 500,00	-151 500,00
2152	Installations de voirie	209 924,20	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	3 871,87	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	77 509,36	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	6 594,12	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 000,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	127 110,10	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	7 537,20	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	504 727,11	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	394 672,87	0,00	0,00
2184	Mobilier	120 847,45	0,00	0,00
2185	Cheptel	1 500,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	996 795,99	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	6 268 619,69	1 954 104,41	1 954 104,41
2313	Constructions	6 268 619,69	1 954 104,41	1 954 104,41
Total des dépenses d'équipement		25 209 858,73	-151 499,00	-151 499,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	7,17	7,17
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	7,17	7,17
13	Subventions d'investissement	2 137 500,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	637 500,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 500 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 798 789,97	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 788 789,97	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	150 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	150 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		5 116 289,97	7,17	7,17
45411	DEPENSES - FRAIS D'OBSEQUES (6)	949,00	0,00	0,00
45819	MAISON DE LA SANTE PLACE RACINE (6)	496 950,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		497 899,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		30 824 047,70	-151 491,83	-151 491,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	1 218 891,00	409 730,35	409 730,35
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	818 891,00	409 730,35	409 730,35
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	1 470,00	0,00	0,00
15112	Provisions pour litiges	24 000,00	0,00	0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	793 421,00	409 730,35	409 730,35
	Charges transférées (9)	400 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	4 954,87	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	334 638,38	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	48 825,87	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
078-21780498820220926-CM_20220926_0600E
Date de réception en préfecture : 28/09/2022

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2138	Autres constructions	11 356,48	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	92,40	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	132,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	6 188 217,27	1 079 999,00	1 079 999,00
2031	Frais d'études	30 000,00	0,00	0,00
204412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	1 030 000,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	1 079 999,00	1 079 999,00
21318	Autres bâtiments publics	2 368 523,90	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	5 375,10	0,00	0,00
2138	Autres constructions	1 630 000,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	50 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 074 318,27	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		7 407 108,27	1 489 729,35	1 489 729,35
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		38 231 155,97	1 338 237,52	1 338 237,52

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 338 237,52

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20220926-CM_20220926_06-DE
Date de réception préfecture : 28/09/2022

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	8 418 810,69	122 427,00	122 427,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	41 600,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	745 704,00	122 427,00	122 427,00
1322	Subv. non transf. Régions	19 132,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	3 282 265,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	4 330 109,69	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	8 418 810,69	122 427,00	122 427,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 860 556,11	0,00	0,00
10222	FCTVA	1 860 556,11	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 530 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	30 000,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	1 500 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 940 225,00	-2 412 425,00	-2 412 425,00
	Total des recettes financières	8 340 781,11	-2 412 425,00	-2 412 425,00
45421	RECETTES - FRAIS D'OBSQUES (5)	949,00	0,00	0,00
45829	MAISON DE LA SANTE PLACE RACINE (5)	496 950,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	497 899,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	17 257 490,80	-2 289 998,00	-2 289 998,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	17 560 745,14	-503 297,00	-503 297,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	3 522 071,32	0,00	0,00
28031	Frais d'études	3 810,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	2 462,00	0,00	0,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	3 038,09	0,00	0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	379 505,00	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	3 925,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	11 000,00	0,00	0,00
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	2 462,00	0,00	0,00
28046	Attributions compensation investissement	1 708 253,02	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	111 995,91	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	24 286,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	537,00	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	18 304,87	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	100 000,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	13 761,02	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	62 147,22	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	9 415,48	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	138 467,61	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	14 026,37	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	303 136,61	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	241 635,10	0,00	0,00
28184	Mobilier	97 834,90	0,00	0,00
28185	Cheptel	160,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	271 908,12	0,00	0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	21 082 816,46	-503 297,00	-503 297,00
041	Opérations patrimoniales (9)	6 188 217,27	1 079 999,00	1 079 999,00
10251	Dons et legs en capital	50 000,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 530 000,00	1 079 999,00	1 079 999,00
2031	Frais d'études	1 024 318,27	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 030 000,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20220926-CM_20220926_06-09
Date de réception en préfecture : 28/09/2022

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
238	Avances versées commandes immo. incorp.	180 000,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	2 373 899,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		27 271 033,73	576 702,00	576 702,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		44 528 524,53	-1 713 296,00	-1 713 296,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-1 713 296,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: AP0901 (1)
LIBELLE : QUARTIER LA COUDRAIE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: AP090101 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENT ENTREE DE QUARTIER - LA COUDRAIE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: AP1701 (1)
LIBELLE : AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (AD'AP)

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: AP1702 (1)
LIBELLE : ECLAIRAGE LED DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: AP1901 (1)
LIBELLE : ACQ FONCIERES CONSTRUC NOUVEAU CONSERVATOIRE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 1 452 668,05
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	-523 183,61
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	-523 183,61
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 975 851,66
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 975 851,66

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-1 452 668,05
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: AP2001 (1)
LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE ROUGET DE LISLE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b -1 794 409,92
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	-690 884,80
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	-690 884,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 103 525,12
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 103 525,12

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	1 794 409,92
---	---------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: AP2101 (1)
LIBELLE : REHABIL C. LOISIRS ET EXT. GROUPE SCOL R. FOURNIER

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 341 741,87
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	-740 036,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	-740 036,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 081 777,87
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 081 777,87

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-341 741,87
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574.0		Subvention exceptionnelle selon délibération n°10 du 11 juillet 2022	MLSGP 78 - Maisons-Laffitte/Saint-Germain/Poissy Rugby	Association	4 000,00
6574.0		Subvention exceptionnelle selon délibération n°11 du 11 juillet 2022	Association LP Cornelle	Association	4 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Accusé de réception en préfecture 078-217804988-20220926-CM_20220926_06-DE Date de réception préfecture : 28/09/2022
--

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
AP19-01 ACQUISITIONS FONCIERES ET CONSTRUCTION DU NOUVEAU CONSERVATOIRE DE POISSY	13 950 000,00	0,00	13 950 000,00	2 842 022,59	2 071 925,05	4 000 000,00	5 036 052,36
AP20-01 GROUPE SCOLAIRE ROUGET DE LISLE	16 000 000,00	0,00	16 000 000,00	835 984,76	3 496 123,47	5 670 000,00	5 997 891,77
AP21-01 REHABILITATION DU CENTRE DE LOISIRS ET EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE ROBERT FOURNIER	5 870 000,00	3 630 000,00	9 500 000,00	121 755,59	2 112 398,79	7 265 845,62	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 39
 Nombre de membres présents : 39
 Nombre de suffrages exprimés : 39
 VOTES :
 Pour : 36
 Contre : 0
 Abstentions : 3

Date de convocation : 20 septembre 2022

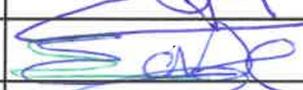
Présenté par Sandrine Belab DOS SANTOS, Maire,
 A Poissy, le 26 septembre 2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A Poissy, le 26 septembre 2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALLOUCHE Céline	
BARRÉ Hatice	
BELVAUDE Nadyne	
CONTE Karine	
DE JESUS PEDRO Nelson	
DEBUISSER Michèle	
DJEYARAMANE Gilles	
DOMPEYRE Philippe	
DOS SANTOS Sandrine	
DREUX Tristan	
DUCHESNE Pierre-Alexandre	
EMONET-VILLAIN Karine	
GEFFRAY Pascal	
GRAPPE Claude	
GRIMAUD Lydie	
GUILLEMET Larissa	
HUBERT Vanessa	
JOUSSEN Jean-Marc	
KOFFI Désirée	
LARTIGAU Marc	
LEFRANC Christophe	

Accusé de réception en préfecture
 076-217804988-20220926-CM_20220926_06-DE
 Date de réception préfecture : 28/09/2022

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

LEPERT Audrey	
LOYER Romain	
LUCEAU David	
MARTIN Nathalie	
MASSIAUX Christophe	
MESSMER Virginie	
MEUNIER Patrick	
MONNIER Georges	
MOULINET Fabrice	
NICOT Jean-Jacques	
OGGAD Souad	
PLOUZE-MONVILLE Clément	
POCHAT Jean-Claude	
PROST Michel	
ROGER Eric	
SEITHER Philippe	
SMAANI Aline	
TAFAT Samira	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant :

A Poissy, le 26 septembre 2022

Le Maire,
 Vice-présidente de la Communauté Urbaine
 Grand Paris Seine et Oise,
 Conseillère régionale d'Ile de France,




 Sandrine Bellab DOS SANTOS

Accusé de réception en préfecture
 078-217804988-20220926-CM_20220926_06-DE
 Date de réception préfecture : 28/09/2022